

Remarks by

Franco Maria Malfatti

President of the Commission of the European Communities

at a luncheon of the

Overseas Writers Club

Washington, D. C.

April 8, 1971

(Note: As background and to allow more time for discussion, these remarks by President Malfatti are provided in lieu of a formal speech.)

Jean Monnet said in the early fifties that the creation of a European Community would not be a panacea for European problems -- that it was designed solely to make their solution possible. We find today, after witnessing the primary role the Community has played in the development of the member countries, that we must set for ourselves more ambitious goals. Today the Community has entered a qualitatively different phase and is living a moment of considerable renewal. The difficulties we encounter on our road (and they are many) are not caused by routine, administrative problems, but by the new dimension of the Community on the world scene.

This new thrust forward in the construction of Europe means that our present phase is transitional. We live in an era characterized by the coexistence of the old with the new. The old realities have not yet been superseded. The new are asserting themselves and the results of this conflict of the past with the future are already becoming apparent.

RECENT DEVELOPMENTS

On 9 February of this year, the Council of the Communities, acting on a Commission proposal, and conforming with the objective set by the Conference of Heads of State or Government at The Hague in December, 1969, approved a plan for transforming the Community into an economic and monetary union. Facts have impelled us in this direction: the need to protect the Common Market from monetary storms and to optimize the effects of a single, enlarged market.

Economic and Monetary Union: Implications

Fixed exchange rates between European currencies are the objective. This postulates a gradual integration and harmonization of economic, budgetary and tax policies and, in parallel, the elimination of the main imbalances between economic sectors and regions. This is our program of work required to achieve complete economic integration in the course of this decade.

Achievement of an economic and monetary union has clear-cut institutional implications. It dictates a re-definition of the powers of the Member States and the Community. It points to the need to give to the Community institutions the necessary powers for effective management of the union. In fact, it is inconceivable that we should fail to ensure democratic control at the Community level because of the far-reaching impact Community decisions will have on peoples of the Member States.

Treaty Reform

For the first time since 1957, it has been explicitly argued that the Treaty of Rome may be inadequate to maintain the momentum of the Community. Hence, the second item on the political timetable: by May 1973, the Commission is to submit, in the light of our experiences in the first stage of the Community's development, proposals for moving on to subsequent phases -- including, if necessary, proposals for reform of the Treaty of Rome. The Council has undertaken to discuss these proposals by the end of 1973 and, if the case arises, to convene an inter-governmental conference for treaty reform.

The Community Budget: Political Meaning

The year that has ended recently saw the adoption of the Community's "own resources" system. Progressively the Community is becoming less independent of contributions from member states and is acquiring its own financial resources. The political significance of this decision is clear. The budget is the key to sovereignty. It is the ground on which parliamentary democracy has been founded.

Farm Decision: Structural Reform of Agriculture

A few days ago, in Brussels, after one of the longest marathons in the Community's history, new principles were affirmed in the field of common agricultural policy. The Council endorsed the Commission's proposition that European farmers cannot have a sufficient income merely through a policy for prices and market organization. The Council, therefore, adopted completely new measures of structural intervention in European agriculture.

In the next four years, more than \$1 billion will be spent to reduce the farm population and promote competitive and productive farms. Here again, we are at the beginning of a new important chapter.

Enlargement and Political Construction

The Community has embarked on the path of internal reinforcement and, at the same time, is engaged in an operation of capital importance: its expansion to include the United Kingdom, Denmark, Norway, and Ireland.

The political will exists to make every effort to enable the negotiations to end rapidly and successfully. What is at stake is the

creation of an economic unit of 250 million inhabitants living in ten democratic countries which are among the most advanced in the world.

Also at stake is the association of the United Kingdom with the plan for the political construction of Europe. This aim has been affirmed on several occasions by British leaders. However difficult the problems under discussion are, I am optimistic about the results. I believe that it is possible to foresee that on 1 January 1973 we shall have a ten-member Community.

The Community is undergoing a period of transition precisely because in the last few months we have been laying the bases for its transformation into an economic and monetary union and for its enlargement. The historic moment in the development of the Community will occur between 1973 and 1974. Then the Community will have achieved its enlargement, and at that moment the Community must decide on the transition to the second phase of economic and monetary union with all the political and institutional implications that this transition entails. Then, the discussion on the political future of Europe will take a more concrete form.

In this context, it is significant that the theme of European unification has recently been renewed at the highest level. The objective of a European Government has in the last few months been repeated by President Pompidou, Chancellor Brandt, Prime Minister Heath, and Foreign Minister Harmel.

UNITED STATES-COMMUNITY RELATIONS

Trade Figures and Economic Growth

The Community and the United States remain each other's best customer.

Our trade totalled \$16 billion last year; this is the equivalent of 38.5 per cent of world trade. Last year, U.S. exports of industrial and agricultural products to the Community increased respectively by 21 and 23.6 per cent. In 1970, the U.S. trade surplus with the Community was \$2.4 billion.

Indeed, since 1958 the United States has had a trade surplus which has averaged some \$2 billion a year. Since 1958, U.S. investments in the Community area have multiplied five times and now total \$10.2 billion. The bulk of the funds for this investment comes today from the European capital market.

In 1968, sales of American firms located in the Community reached about \$14 billion which represents 2.5 times the value of total American exports to the Community and 10 times the value of American farm exports to the Community.

The Community, after the Kennedy Round, has the lowest average tariff of all the principal trading partners in the world. What is more, the Community's tariff structure does not have the "peaks", some over 50 per cent, which are still to be found in the United States tariff, thus affording certain products very considerable protection.

The acceleration in the economic development of the Community has also become an important factor in the expansion of other nations' economies. The growth of the Community's gross product at constant prices from 1958 to 1969 averaged 5.5 per cent. This growth represents an "advantage" for the American economy in direct and indirect terms. In

direct terms, as has been shown by the advance of American investment in the Community, by the fact that American farm exports increased last year to some \$1.6 billion and, further, by the point that from 1958 to 1970 U.S. exports to the EEC increased by 195 per cent, against 180 per cent to EFTA countries and 126 per cent to the rest of the world. In indirect terms, as is demonstrated by the fact that U.S. exports to the countries linked to the Community by association agreements increased from 1958 to 1969 by 9.5 per cent per annum.

This advantage is bound to increase if the Community is enlarged. Such an effect would be produced both by the acceleration in the growth of the British economy as a consequence of membership of the Community and by the alignment of that country's tariff on the Community's common external tariff which is lower than its present one.

Despite these facts, opinion has become widespread in certain sectors in the United States that the Community is protectionist and hence the conclusion that the United States can no longer tolerate economic disadvantages for the sake of European unity.

The structure of our economies is such that it depends to a large extent on freedom of trade. Receipts from exports represent about 20 per cent of our gross national product, while they account for only 7 per cent of yours.

U.S.-Community Issues and Problems

The present quality of United States-Community relations do not always satisfy us. Our dialogue, on occasion, tends to become a petty quarrel. What is worse, we often seem to lose the capacity to listen and understand

each other. Minor problems seem to overshadow the permanent validity of the general design.

We do not minimize the internal importance of some of these problems. They arise for both parties and are inevitable in relationships linking two major economic and trading partners in the world. Yet we must make every effort not to inflate these problems and do everything possible to solve them -- taking into account each other's difficulties.

With President Nixon and with Administration officials to whom I have talked, I have suggested that our shared problems are of a dual nature. There are those affecting limited sectors of our mutual relations. These are neither numerous nor serious. Then, there are others of greater complexity and importance. These derive from the expansion in this decade of the role and scope of the Community and of new factors in the global economic and trade situation.

We believe that reciprocal efforts can be made to solve problems of the first type -- those that are sectorial. Problems in the second category, those related to world trade relations, require another approach.

The world trade situation is no longer what it was in 1967 when the GATT was created. Then, there was one dominant economic power, the United States. The other partners in today's world trade scene were then just undertaking their economic reconstruction. The first steps had hardly been taken toward decolonization, and the problems of developing countries were not yet fully realized. Finally, trade with Eastern European nations was virtually non-existent.

Now the situation is quite different. Among the many new factors has been the emergence of the Community and Japan on the world trade scene. The scene continues to change. Once the Community is enlarged to ten members, its new dimension will impose on it increased responsibilities in international economic relations.

Because of our awareness of this new dimension, the Community -- and this means all of its present members -- is willing, once the negotiations for enlargement have been completed, to open discussions with all of its trading partners, including the United States, and to examine the full range of problems that stand in the way of improving world trade. We believe these talks can begin only when the four applicant countries can take part in such talks as full members of the Community.

Europe and the Developing Countries

The Community, having become a leading trade power in the world, has consequently taken on specific responsibilities towards the developing countries. 1.24 per cent of its gross national product in 1970 was injected into those countries. Further, it has supported world agreements for agricultural products designed to sustain the prices of products from developing nations -- to solve a basic problem for countries with single-product economies.

The Community's recent action on generalized preferences is another indication of our concern for development. From July 1, 1971, manufactures and semi-manufactures from developing countries will be admitted to the Community market free of customs duties. This step is potentially an important instrument for promoting their industrial development.

The growing responsibilities of the Community touch upon the issue of special relations established in limited geographical areas -- areas where European attention should necessarily be concentrated. For example, Europe's economic presence in Africa is a force for equilibrium and development. Of the total bilateral public aid of the Community member countries, Africa received 47.5 per cent between 1967 and 1969, while the share going to Africa of total U.S. aid was 9.1 per cent. However, the Community's exports to the associated countries from 1958 to 1969 increased annually by 5.6 per cent, as compared to 9.5 per cent for U.S. exports to these countries.

Mediterranean Policy

It is difficult for us to understand why there is criticism here of the Community's policy in the Mediterranean area. Recently, the Tunisian Foreign Minister lamented Europe's absence from this world hot spot. Indeed, if a legitimate criticism can be made, it is that Europe has had too modest a presence in the Mediterranean area, despite its possibilities and interests. It would be an error to assess the little which has been done solely in the light of GATT rules, rules which in any case, as the Community sees it, have been fully observed. It is clear that such agreements are a first step towards an increased European presence in the Mediterranean area as a factor for equilibrium and peace. I do not believe that anyone can contest the constructive role that can be played by Europe in relieving the strains and pressures felt by the countries bordering the Mediterranean.

It is true that such a role cannot find full expression merely in giving some tariff advantage for a product such as citrus fruit. For the moment, the Community does not have other instruments for assistance. The Commission

is aware of this lack. We are and will continue to try to find better and more efficient means to realize our aims.

What I wish to stress is a progressive awareness of our responsibilities and consequently, the need to give our action an overall sense of order and purpose, instead of merely criticizing it on the basis of a narrow view of the problems under discussion.

Farm Policy

It has become customary in the United States to criticize our common agricultural policy. I do not wish to convince you regarding its principles. I only wish to remind you of some facts in the light of which a constructive dialogue can be continued. The first fact is that in the European Community the farm population still accounts for 15 per cent of the total economically active population (and in southern Italy for 40 per cent). The second point is that 80 per cent of farms are less than 37 acres in size, the average in Italy being some 12 acres. In a system of uniform prices, it is unrealistic to ignore this glaring fact. Despite the recent increase in farm prices agreed upon in Brussels, they have not been sufficient to offset the erosion of farm incomes in the last few years caused by inflation.

I have already mentioned the recent decision by the Community Council of Ministers to embark on a policy of structural measures in agriculture. This is a very important political option. Its purpose is to promote the productive efficiency of our agriculture, and it will, therefore, mean that the problem of price levels will be posed in different terms, terms more suited to our long-term interests as well as yours.

Partnership is no longer an aim. It is an emergent fact in the international order. It is not surprising that the transition from the aim to the reality is not free of friction and disagreement; these are the unavoidable components of partnership. Europeans and Americans must accustom themselves to this fact, avoiding dangerous dramatization of small issues, so that they will not thwart the relationship of alliance and of friendship between the United States and united Europe.

This does not mean that we must not try to make reciprocal efforts to understand each other better and to improve what can be improved. It is our firm intention to strive in this direction and it is this objective that I have stressed in discussions with President Nixon and American officials.

#

European Community Information Service
 2100 M Street, N.W. - Suite 707
 Washington, D.C. 20037
 Tel: 296-5131

SOME COMPARATIVE FIGURES ABOUT THE EUROPEAN COMMUNITY
AND THE UNITED STATES

(All figures 1969, unless otherwise noted.)

	<u>Community</u>	<u>United States</u>
AREA (thousand sq. miles)	449	3,615
POPULATION (millions)	188.2	203.2
WORKING POPULATION (millions)	74.6	84.2
AGRICULTURAL POPULATION (millions)	10.1	3.6
GROSS NATIONAL PRODUCT (at market prices - in billions)	\$426.8	\$947.7
GNP (at 1963 prices and exchange rates - in billions)	\$352.9	\$792.5
GOLD AND EXCHANGE RESERVES (billions)	\$ 19.1	\$ 14.6
INDUSTRIAL PRODUCTION (1963 = 100)	143	139
EXPORTS TO WORLD (billions)	\$ 39.2	\$ 37.4
IMPORTS FROM WORLD (billions)	\$ 39.2	\$ 35.9
U.S. INVESTMENTS IN EUROPE		\$10.2 billion
EC INVESTMENTS IN THE U.S.		\$ 3.3 billion

	<u>1970</u>	<u>1958</u>	<u>Increase</u>
U.S. EXPORTS TO THE COMMUNITY (billions)	\$8.33	\$2.42	244%
U.S. FARM EXPORTS TO THE COMMUNITY (billions)	\$1.56	\$.82	89%
U.S. IMPORTS FROM THE COMMUNITY (billions)	\$6.61	\$1.66	299%

	<u>Community</u>	<u>United States</u>
OFFICIAL AID TO DEVELOPING COUNTRIES (% of GNP) ¹	.45	.33
PRIVATE CAPITAL FLOW TO DEVELOPING COUNTRIES ¹	.74	.14
COMBINED OFFICIAL AND PRIVATE AID ¹	1.19	.47

1. Organization for Economic Cooperation and Development press release July 20, 1970.

Considérations exposées par

Franco Maria Malfatti

Président de la Commission des Communautés Européennes

à l'occasion d'un dîner

offert par le Overseas Writers Club

Washington, D. C.

8 avril 1971

(Remarque : Ces considérations du Président Malfatti sont présentées en lieu et place d'un discours formel de façon à fournir une base de discussion et à permettre des échanges de vues plus prolongés)

Jean Monnet a dit au début des années cinquante que la création d'une Communauté européenne ne serait pas pour les problèmes européens une panacée, mais qu'elle avait pour seul objectif de rendre leur solution possible. Aujourd'hui, après avoir constaté le rôle primordial que la Communauté a joué dans le développement des pays membres, nous estimons que nous devons nous fixer des objectifs plus ambitieux. La Communauté est maintenant entrée dans une phase qualitativement différente et traverse une période de relance spectaculaire. Les difficultés que nous rencontrons sur notre route (et elles sont nombreuses) ne proviennent pas des problèmes d'administration courante, elles tiennent à la nouvelle dimension acquise sur la scène mondiale par la Communauté.

Cette nouvelle impulsion sur la voie de la construction de l'Europe fait du moment présent une phase de transition. Nous vivons dans une époque caractérisée par la coexistence de l'ancien avec le nouveau. Les anciennes réalités n'ont pas encore été remplacées. Les nouvelles sont en train de prévaloir et les résultats de cette combinaison du passé et du présent commencent déjà à être perçus.

EVOLUTION RECENTE

Le 9 février de cette année, le Conseil des ministres des Communautés, saisi d'une proposition de la Commission et obéissant à l'objectif fixé par la Conférence des chefs d'état et de gouvernement tenue à La Haye en décembre 1969, a approuvé un plan pour la transformation de la Communauté en une union économique et monétaire. C'est la réalité des faits qui nous a poussée dans cette direction : la nécessité de protéger le marché commun des bouleversements monétaires et d'obtenir l'effet optimum du marché unique élargi.

Union économique et monétaire : implications

L'objectif est l'instauration de parités fixes entre les différentes monnaies européennes. Il est subordonné à l'intégration et à l'harmonisation progressives des politiques économiques, budgétaires et fiscales et, parallèlement, à l'élimination des principaux déséquilibres sectoriels et régionaux.

C'est là le programme de travail que nous devons suivre pour réaliser l'intégration économique complète au cours de la présente décennie.

La réalisation de l'union économique et monétaire a des implications bien déterminées sur le plan institutionnel. Elle impose une redéfinition des pouvoirs des Etats membres et de la Communauté, exige que les institutions de la Communauté soient dotés des pouvoirs nécessaires pour une gestion efficace de l'union. A vrai dire, si l'on considère les effets qu'auront sur les peuples des Etats membres les décisions communautaires, il est inconcevable que nous n'établissions pas un contrôle démocratique des mécanismes communautaires.

Révision du traité

Pour la première fois depuis 1957, il a été avancé en termes clairs que le traité de Rome n'offre peut-être pas une base suffisante pour entretenir l'élan acquis par la Communauté. Telle est la raison d'être du deuxième volet du programme politique. La Commission doit présenter avant mai 1973, en s'appuyant sur l'expérience acquise dans la première phase du développement de la Communauté, les propositions nécessaires pour le passage à la phase suivante, qui impliqueront, si besoin est, une révision du traité de Rome. Le Conseil s'est engagé à discuter ces propositions avant la fin de 1973 et, le cas échéant, à convoquer une conférence intergouvernementale pour la révision du traité.

Le budget de la Communauté : signification politique

L'année qui vient de s'achever a vu l'adoption du système des "ressources propres" de la Communauté. Celle-ci devient progressivement moins tributaire des contributions apportées par les Etats membres et acquiert peu à peu ses propres ressources financières. La signification politique de cette décision est claire. Le budget est la clé de la souveraineté. C'est la base sur laquelle s'est fondée la démocratie parlementaire.

Décision en matière agricole : réforme structurelle de l'agriculture

A Bruxelles, il y a quelques jours, des principes nouveaux ont été affirmés dans le domaine de la politique agricole commune, après un des plus longs marathons de l'histoire de la Communauté. Le Conseil s'est rallié au point de vue de la Commission, selon lequel il n'est pas possible d'assurer aux agriculteurs européens des revenus suffisants par la seule vertu d'une politique des prix et des organisations de marché. Le Conseil a donc adopté pour l'agriculture européenne des mesures entièrement nouvelles d'intervention structurelle.

Au cours des quatre prochaines années, plus d'un milliard de dollars seront consacrés à la mise en œuvre de mesures visant à réduire le nombre des personnes vivant de l'agriculture et à créer des exploitations compétitives et efficaces. Là aussi, nous venons d'ouvrir un nouveau et important chapitre.

Elargissement et construction politique

La Communauté s'est engagée sur la voie du renforcement interne et, simultanément, a entrepris une opération, dont l'importance est capitale: l'élargissement auquel correspond l'adhésion du Royaume-Uni, du Danemark, de la Norvège et de l'Irlande.

La volonté politique de n'épargner aucun effort pour permettre aux

négociations d'aboutir rapidement n'est pas niable. L'enjeu est la création d'une unité économique de 250 millions d'habitants regroupant dix pays démocratiques qui comptent parmi les plus évolués du monde; c'est aussi l'association du Royaume-Uni au plan de construction politique de l'Europe. Cet objectif a été affirmé en plusieurs occasions par les dirigeants britanniques. Si difficile que puissent être les problèmes actuellement discutés, je suis optimiste quant aux résultats. Il est donc possible de prévoir qu'au 1er janvier 1973 nous aurons une Communauté à dix membres.

La Communauté traverse une période de transition justement parce que ces derniers mois nous avons jeté les bases de sa transformation en union économique et monétaire et de son élargissement. Le vrai tournant du développement de la Communauté se situera entre 1973 et 1974. C'est alors que la Communauté aura réalisé son élargissement et qu'elle devra décider du passage à la deuxième phase de l'union économique et monétaire avec toutes les implications que cette transition comporte sur le plan politique et institutionnel, et que la discussion sur l'avenir politique de l'Europe pourra prendre une forme plus concrète.

Dans cet ordre d'idées il est significatif que le thème de l'unification européenne soit récemment redevenu actuel au plus haut niveau. L'objectif que représente la constitution d'un gouvernement européen a été confirmé au cours des derniers mois par le président Pompidou, le chancelier Brandt, le premier ministre Heath et le ministre des affaires étrangères Harmel.

RELATIONS ETATS-UNIS-COMMUNAUTE

Statistiques commerciales et croissance économique

La Communauté reste le meilleur client des Etats-Unis et réciproquement. Nos échanges ont totalisé l'année dernière 16 milliards de dollars,

soit 38,5 % du volume des échanges mondiaux. L'année dernière, les exportations américaines de produits industriels et agricoles vers la Communauté ont augmenté de 21 et 23,6 % respectivement. En 1970, l'excédent des exportations des Etats-Unis vers la Communauté par rapport à leurs importations en provenance de cette dernière s'est chiffré par 2,4 milliards de dollars.

En fait, depuis 1958 les Etats-Unis ont eu un excédent de la balance commerciale avoisinant 2 milliards de dollars annuels. Depuis 1958 les investissements américains dans la Communauté ont quintuplé, pour atteindre aujourd'hui 10,2 milliards de dollars. Le plus clair des fonds ainsi investis provient aujourd'hui du marché européen des capitaux.

En 1968 les ventes des firmes américaines implantées dans la Communauté ont atteint environ 14 milliards de dollars, ce qui représente deux fois et demie la valeur du total des exportations américaines vers la Communauté et dix fois la valeur des exportations américaines de produits agricoles vers la Communauté.

La Communauté a, depuis le Kennedy-round, le tarif extérieur moyen le plus bas des principaux partenaires commerciaux dans le monde. Qui plus est, le tarif douanier commun ignore les "pointes" que l'on peut encore trouver dans le tarif douanier des Etats-Unis, où elles dépassent parfois 50 %, fournissant ainsi à certains produits une protection réellement considérable.

L'accélération de l'évolution économique de la Communauté est également devenue un facteur important de l'expansion des économies de certaines autres nations. La croissance du produit brut de la Communauté, évaluée sur la base de prix constants, a été en moyenne de 5,5 % entre 1958 et 1969. Cette croissance représente pour l'économie américaine un "avantage" qui s'exprime de manière à la fois directe et indirecte. L'avantage direct

est démontré par le développement des investissements américains dans la Communauté, par le fait que les exportations américaines de produits agricoles ont atteint l'année dernière 1,6 milliards de dollars et également par le fait que de 1958 à 1970 les exportations américaines vers la CEE ont augmenté de 195 %, contre 180 % vers les pays de l'AEC et 126 % vers le reste du monde. L'avantage indirect ressort d'un accroissement des exportations américaines vers les pays liés à la Communauté par des accords d'association s'élevant à 9,5 % par an entre 1958 et 1969.

Cet avantage est appelé à croître en cas d'élargissement de la Communauté. Cet effet résulterait à la fois de l'accélération qu'imprimera au développement de l'économie britannique son appartenance à la Communauté et par l'alignement du tarif douanier de la Grande Bretagne sur le tarif douanier commun, qui lui est inférieur.

En dépit de ces réalités, l'opinion s'est répandue dans certains secteurs des Etats-Unis que la Communauté est protectionniste et encourage la conclusion que les Etats-Unis ne peuvent plus tolérer des désavantages économiques dans l'intérêt de l'unité européenne. La structure de nos économies est telle qu'elle dépend dans une large mesure de la liberté des échanges. Les recettes des exportations représentent approximativement 20 % du produit communautaire brut, tandis qu'elle n'entrent que pour 7 % dans votre produit national brut.

Problèmes opposant les Etats-Unis et la Communauté

La qualité présente des relations Etats-Unis-Communautés n'est pas toujours de nature à nous satisfaire. Occasionnellement notre dialogue tend à devenir une querelle mesquine; pis encore, il semble que souvent nous perdons la faculté d'écouter et de comprendre l'autre partenaire.

Des problèmes mineurs paraissent masquer la validité permanente de la conception générale.

Nous ne nous dissimulons pas l'importance interne de certains de ces problèmes. Ils se posent pour les deux parties et sont inévitables dans les relations qui lient les deux plus importants partenaires économiques et commerciaux du monde. Néanmoins, nous devons tout mettre en œuvre pour ramener ces problèmes à de plus justes proportions et pour les résoudre en tenant compte de nos difficultés réciproques.

Dans mes entretiens avec le président Nixon et avec les personnalités gouvernementales que j'ai rencontrées, j'ai indiqué que nos problèmes communs sont de deux sortes. Une catégorie comprend ceux qui affectent des secteurs limités de nos relations mutuelles; ceux-là ne sont ni nombreux ni graves. Les problèmes de la deuxième catégorie sont plus complexes et plus importants. Ils sont une conséquence de l'extension qu'ont prise au cours de la dernière décennie le rôle et le champ d'action de la Communauté et de l'apparition de facteurs nouveaux dans la situation économique et commerciale globale.

Nous pensons que des efforts peuvent être faits des deux côtés pour résoudre les problèmes de la première catégorie, c'est-à-dire ceux d'ordre sectoriel. Les autres, ceux qui sont liés aux relations commerciales à l'échelle mondiale, doivent être abordés dans une optique différente.

La situation du commerce mondial n'est plus ce qu'elle était en 1947, lorsque fut créé le GATT. Il y avait alors une puissance économique dominante, qui était les Etats-Unis. Les autres partenaires qui interviennent aujourd'hui sur la scène de commerce mondial ne faisaient alors que commencer leur reconstruction économique. La décolonisation en était encore à ses premiers pas et l'on n'avait pas encore pleinement pris conscience des problèmes qu'avaient à résoudre les pays en voie de développement. Enfin, le commerce avec les

nations de l'est de l'Europe était pratiquement inexistant.

La situation actuelle est très différente. Un des nombreux éléments nouveaux a été l'arrivée de la Communauté et du Japon sur la scène du commerce mondial, une scène en perpétuel changement. Lorsque la Communauté comptera dix membres, sa nouvelle dimension lui imposera des responsabilités accrues dans le domaine des relations économiques internationales.

Consciente de cette nouvelle dimension, la Communauté - et cela signifie tous ses membres actuels - est disposée à engager des discussions avec tous ses partenaires commerciaux, Etats-Unis compris, lorsque les négociations en vue de l'élargissement auront abouti et à examiner la gamme complète des problèmes qui compromettent l'amélioration du commerce mondial. Nous pensons que ces conversations ne pourront commencer que lorsque les quatre pays candidats pourront y participer en tant que membres de la Communauté à part entière.

L'Europe et les pays en voie de développement

La Communauté, étant devenue une puissance commerciale dominante sur le plan mondial, a assumé des responsabilités particulières envers les pays en voie de développement. Une proportion d'1,24 % du produit communautaire brut a été transférée en 1970 à ces pays. Depuis, la Communauté a encouragé la conclusion d'accords mondiaux pour les produits agricoles, qui ont pour objet de soutenir les prix desdits produits et contribuant ainsi à résoudre un problème essentiel pour les pays à monoculture.

Une autre preuve de l'intérêt que nous portons au développement des pays intéressés est la position récemment adoptée par la Communauté sur le problème des préférences généralisées. A partir du 1er juillet 1971, les produits demi-finis et les produits manufacturés des pays en voie de développement seront admis sur le marché communautaire en pleine franchise douanière. Cette mesure représente un stimulant d'importance pour leur développement industriel.

Les responsabilités croissantes de la Communauté posent le problème des relations particulières établies dans les régions géographiques déterminées, sur lesquelles se porte inévitablement l'attention de l'Europe. Par exemple, la présence économique de l'Europe en Afrique est une force qui favorise l'équilibre et le développement. L'Afrique a bénéficié entre 1967 et 1969 de 47,5 % du total des aides publiques bilatérales des pays membres de la Communauté, alors que la part affectée par les Etats-Unis à cette même Afrique était pour la même période de 9,1 %. En revanche, les exportations de la Communauté vers les pays associés ont augmenté entre 1958 et 1969 de 5,6 % annuellement contre 9,5 % pour les Etats-Unis.

Politique méditerranéenne

Nous comprenons mal les critiques dont fait l'objet la politique de la Communauté dans le bassin méditerranéen. Récemment, le ministre tunisien des affaires étrangères a déploré l'absence de l'Europe dans cette partie chaude du monde. En vérité, s'il est une critique légitime, c'est celle qui consiste à dire que la présence de l'Europe dans le bassin méditerranéen a été jusqu'ici, compte tenu de ses possibilités et de ses intérêts, trop peu évidente. Ce serait une erreur que d'évaluer le peu qui a été fait sur la scule base des règles du GATT, règles qui, de l'avis de la Communauté, ont de toute façon été pleinement respectées. Il est évident que ces accords constituent une première étape vers un renforcement de la présence européenne dans le bassin méditerranéen, présence qui est un facteur d'équilibre et de paix. Je ne crois pas que qui que ce soit puisse contester le rôle constructif que l'Europe peut jouer pour l'apaisement des tensions et des pressions ressenties par les pays qui bordent la méditerranée.

Il est juste de dire qu'un tel rôle ne peut se concrétiser entièrement dans l'octroi de quelques avantages tarifaires dans le domaine des agrumes, par exemple. Dans l'état actuel des choses, la Communauté ne dispose pas

d'autres instruments d'assistance. La Commission est consciente de cette carence. Nous continuons et nous continuerons à rechercher des moyens meilleurs et plus efficaces pour atteindre nos objectifs.

Ce que je désire mettre en évidence est la prise de conscience de plus en plus aiguë que nous avons de nos responsabilités et par conséquent notre besoin de voir notre action comprise et justifiée, et non plus critiquée à partir d'une conception étroite des problèmes en discussion.

Politique agricole

Il est entré dans les habitudes aux Etats-Unis de critiquer notre politique agricole commune. Je n'entreprendrai pas de vous convaincre de la valeur de ses principes. Je désire seulement vous rappeler certaines données à partir desquelles un dialogue constructif peut être poursuivi. Le premier point est que la population agricole de la Communauté européenne constitue encore 15 % de l'ensemble de sa population active (40 % dans le sud de l'Italie). Le second est que 80 % des exportations agricoles ont une superficie inférieure à 15 hectares, la moyenne étant pour l'Italie d'environ 5 hectares. Il est donc peu réaliste, dans un système uniforme de prix, d'ignorer cette évidence. Malgré l'augmentation qu'ils représentent, les prix agricoles récemment arrêtés à Bruxelles sont insuffisants pour compenser l'érosion des revenus agricoles causée depuis quelques années par l'inflation.

J'ai déjà mentionné la décision récente du Conseil des ministres de la Communauté d'amorcer une politique d'interventions structurelles dans l'agriculture. C'est là un choix politique de première importance, dont le but est de favoriser la productivité de notre agriculture et qui signifie par conséquent que le problème du niveau des prix se posera dans des termes différents, qui sont plus conformes à nos intérêts à long terme, ainsi qu'aux vôtres.

L'association n'est plus un objectif à atteindre, mais un fait nouveau dans le contexte international. Il ne faut donc pas s'étonner que le passage de l'objectif à la réalité engendre des frictions et des désaccords ; ce sont là les contingences inévitables de l'association. Européens comme Américains doivent s'habituer à ce fait, en évitant de dramatiser les problèmes mineurs, qui risqueraient autrement de troubler les rapports d'alliance et d'amitié qui existent entre les Etats-Unis et l'Europe unie.

Cela ne veut pas dire que nous ne devions pas nous efforcer de part et d'autre de nous mieux comprendre et d'améliorer ce qui peut être amélioré. C'est notre ferme intention d'oeuvrer dans ce sens et c'est sur cet objectif que j'ai mis l'accent dans mes discussions avec le président Nixon et les autres personnalités officielles des Etats-Unis.

European Community Information Service 12
 2100 M Street, N.W. - Suite 707
 Washington, D.C. 20037
 Tel. 296-5131

CHIFFRES COMPARATIFS CONCERNANT LA COMMUNAUTE EUROPEENNE
ET LES ETATS-UNIS

(Chiffres valables pour 1969, sauf indication contraire)

	<u>Communauté</u>	<u>Etats-Unis</u>
SUPERFICIE (milliers de miles carrés)	449	3.615
POPULATION (millions)	188,2	203,2
POPULATION ACTIVE (millions)	74,6	84,2
POPULATION AGRICOLE (millions)	10,1	3,6
PRODUIT NATIONAL BRUT (prix du marché - en milliards)	\$426,8	\$947,7
PNB (prix et parités officielles de 1963 - en milliards)	\$352,9	\$792,5
RESERVES D'OR ET DE DEVISES (milliards)	\$ 19,1	\$ 14,6
PRODUCTION INDUSTRIELLE (1963 " 100)	143	139
TOTAL EXPORTATIONS (milliards)	\$ 39,2*	37,4
TOTAL IMPORTATIONS (milliards)	\$ 39,2	\$ 35,9
INVESTISSEMENTS AMERICAINS EN EUROPE	10,2 milliards \$	
INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES AUX ETATS-UNIS	3,3 milliards \$	

	<u>1970</u>	<u>1958</u>	<u>Augmentation</u>
EXPORTATIONS AMERICAINES VERS LA COMMUNAUTE (milliards)	\$8,33	\$2,42	244 %
EXPORTATIONS AMERICAINES DE PRODUITS AGRICOLES VERS LA COMMUNAUTE (milliards)	\$1,56	\$0,82	89 %
IMPORTATIONS AMERICAINES EN PROVENANCE DE LA COMMUNAUTE (milliards)	\$6,61	\$1,66	299 %

	<u>Communauté</u>	<u>Etats-Unis</u>
AIDE PUBLIQUE AUX PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT (% de PNB)	0,45	0,33
INVESTISSEMENTS PRIVES DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	0,74	0,14
AIDE PUBLIQUE ET AIDE PRIVEE COMBINEES ¹	1,19	0,47

(1) Chiffres publiés par l'O.C.D.E. - 20 juillet 1970